



# Accimmo Pierre

Bulletin trimestriel d'information 15-01 du 1<sup>er</sup> trimestre 2015  
Valable du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2015

## LE TRIMESTRE EN BREF

► Acompte sur dividende :

**2,10€ par part**

► Prix d'émission de la part :

**187€**

► Taux d'occupation financier (TOF) :

**94,68%**

► Nombre d'immeubles :

**55**

► Loyers facturés :

**12,2 M€**

► **2 entrées, 3 congés**

► **24 828 associés**



**Découvrez votre Espace Associé sur [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr)**

## ► ACTUALITÉ DE VOTRE SOCIÉTÉ

### ► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale d'Accimmo Pierre se tiendra le 11 juin 2015. Cette assemblée se déroulera dans les locaux de votre société de gestion :

167, quai de la bataille de Stalingrad – 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex

### ► DÉCLARATION FISCALE

Les déclarations fiscales sont disponibles sur votre Espace compte Associé consultable sur le site internet [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr). Les documents ont également été adressés par courrier.

### ► ISF 2015

L'assiette d'imposition à retenir est la valeur de retrait au 1<sup>er</sup> janvier 2015, soit 170,30€ par part. Il appartient à chaque porteur de parts de se déterminer en dernière analyse.

### ► SITUATION LOCATIVE

La collecte brute au 31/03/2015 s'élève à 79,3 M€. Elle a été partiellement investie à hauteur de 7,2 M€ AEM sur une plate-forme de messagerie situé à Thouré-sur-Loire (44). Cet actif est loué intégralement à la société TNT sur la base d'un bail ferme de 6 ans à compter du 11 septembre 2015. Un autre bâtiment logistique est sous promesse de vente (8,15 M€). Enfin, Accimmo Pierre est en exclusivité pour l'étude du projet d'investissement d'un ensemble immobilier de bureaux situé en première couronne parisienne (environ 87 M€).

## ► DISTRIBUTION

(pour une part de pleine jouissance)

Date de paiement : 24 avril 2015

	Pleine jouissance
<b>Acompte 1<sup>er</sup> trimestre 2015 en euros/part</b>	2,10€
<b>Dont revenus de capitaux mobiliers</b>	-
<b>Prélèvements sociaux (15,5%)</b>	-
<b>Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%)</b>	-

\* Sauf cas de dispense justifié

Prévision de distribution 2015 :  
entre **8,30€/part**  
et **8,60€/part**



## ACQUISITION / CESSION

Une plate-forme de messagerie d'une surface de 5 722 m<sup>2</sup> a été acquise pour un montant de 7,2 M€. Il n'y a pas eu de cession au cours de ce trimestre.

## L'ACTIF DU TRIMESTRE



► Plateforme de messagerie  
Thouré-sur-Loire (44)

## ACTIVITÉ LOCATIVE DU TRIMESTRE

► 2 entrées :

**1 043 m<sup>2</sup> 195 K€**

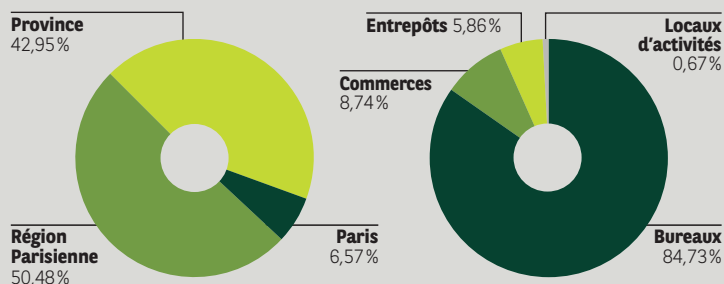
► Total des loyers  
des entrées :

► 3 congés :

**2 090 m<sup>2</sup> 400 K€**

► Total des loyers  
des congés :

## RÉPARTITION DU PATRIMOINE AU 31/03/2015\*



\* en % des valeurs vénale au 31/12/2014 corrigées des acquisitions et des cessions.

## CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2014

► Capital statuaire :	<b>785 726 604€</b>	► Valeur de réalisation :	<b>832,4 M€</b> 162,09€/part
► Nombre de parts :	<b>5 135 468</b>	► Distribution 2014 :	<b>8,79€/part</b>
► Nombre d'associés :	<b>23 441</b>	► TOF au 31/12/2014* :	<b>95,41%</b>
► Valeur vénale :	<b>723,2 M€</b> 140,82€/part	► Surface :	<b>302 275 m<sup>2</sup></b>

\* Taux d'occupation financier, déterminé selon la méthode ASPIM.

## ► CAPITAL

### Au 31 mars 2015

Souscriptions compensées par des retraits du 01/01/2015 au 31/03/2015	23 574 parts
Souscriptions de parts nouvelles du 01/01/2015 au 31/03/2015	377 000 parts
Demandes de remboursement en attente au 31/03/2015	0
<b>Capital total (en nombre de parts)</b>	<b>5 536 042 parts</b>

## ► FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS

**Le prix d'émission est de 187€ comprenant une prime d'émission de 34€.**

Valeur nominale : 153€

Minimum de souscription pour les nouveaux associés : 10 parts

**Jouissance** : La date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1<sup>er</sup> jour du quatrième mois qui suit celui de la souscription.

Retrouvez l'intégralité des informations dans la note d'information de la SCPI disponible sur le site internet [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr)

## ► CONDITIONS DE CESSIION ET DE RETRAIT

**Soit la cession directe** : Céder ses parts à un acquéreur de son choix, sous réserve de l'agrément de la Société de Gestion s'il ne s'agit pas d'un associé. Les conditions de vente sont alors librement débattues entre les intéressés, majorées des droits d'enregistrement (5%) et d'une somme forfaitaire de 76,23€ par dossier de cession de parts pour frais administratifs.

La transaction doit être signifiée dans les 30 jours à la Société de Gestion (adresse bureaux : 167, quai de la bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex) par transmission de l'acte de transfert accompagné du justificatif du paiement des droits d'enregistrement.

Les parts cédées cessent de participer à la distribution d'acomptes à partir du premier jour du trimestre civil au cours duquel la cession intervient (article 12 des statuts).

**Soit demander le remboursement à la société** en notifiant sa décision à la Société de Gestion par lettre recommandée avec avis de réception accompagnée des certificats nominatifs de détention des parts. Ces demandes sont prises en considération par ordre chronologique.

La demande de remboursement ne peut être satisfaite que si elle est compensée par des souscriptions : le remboursement s'effectue alors à la **valeur de retrait** (prix de souscription en vigueur diminué de la commission de souscription hors taxes), soit **170,30€** pour une part.

Les parts remboursées portent jouissance jusqu'à la fin du mois au cours duquel le remboursement est intervenu.

### La SCPI ne garantit ni la revente ni le remboursement des parts.

Les associés peuvent consulter le site internet de la Société de Gestion ([www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr)) ou appeler le 01 55 65 20 01 (« Relations Clients » de BNP Paribas REIM France)

### ACCIMMO PIERRE, SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER À CAPITAL VARIABLE

Visa de l'AMF à la note d'information : n°SCPI 09-01 en date du 17 février 2009 actualisée en juillet 2014

### SOCIÉTÉ DE GESTION BNP PARIBAS REIM FRANCE : visa AMF n° GP-070000031 du 1<sup>er</sup> juillet 2007

Conformément à la réglementation en vigueur, la Société de Gestion dispose des fonds propres suffisants, y compris pour couvrir les risques éventuels de la mise en cause de sa responsabilité professionnelle.

Les fonctions de gestion financière et /ou des risques assumées par la Société de Gestion et/ou les fonctions de garde et conservation des actifs de la SCPI assumées par le dépositaire n'ont pas été déléguées.

167, quai de la Bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux cedex

Téléphone : 01 55 65 20 01 (Relations Clients) / Fax : 01 46 42 72 54

Site web : [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr) / Messagerie : [reim-bnpparibas@bnpparibas.com](mailto:reim-bnpparibas@bnpparibas.com)



**BNP PARIBAS  
REAL ESTATE**

L'immobilier d'un monde qui change

[www.realestate.bnpparibas.fr](http://www.realestate.bnpparibas.fr)